



+ 104 millions d'euros de bénéfices !

C'est le résultat net enregistré par Michelin pour l'exercice 2009. Même si celui-ci est en net recul de près 70 % par rapport à 2008, il est à souligner que 412 millions d'euros ont été déduits du résultat 2009 pour les différentes restructurations (Montceau-les-Mines ; Tours ; Seclin et le P.V.F..) Sans cela, le chiffre réel des bénéfices s'établirait à plus de 500 millions d'euros.

On peut dire aujourd'hui que les bénéfices ne servent plus aux intérêts des salariés par une réelle augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, modernisation de l'outil de travail, l'emploi, etc... mais aux suppressions d'emplois, fermetures d'usines, à la réorganisation du travail en détruisant les conditions de vie et de travail, d'hygiène et de sécurité et pour un seul but satisfaire le très gros appétit des principaux actionnaires.

Est-ce cela le véritable partage des richesses ?...

Car les principaux créateurs de richesses ce sont les salariés et nous ne pensons pas qu'ils soient d'accord pour que leur argent soit utilisé pour des suppressions d'emplois.

CASH-FLOW : + 1 milliard 387 millions d'euros !

Si celui-ci a grimpé au-delà de 1 milliard, c'est dû notamment à une importante baisse des dépenses d'investissements de l'ordre de 672 millions d'euros. Pourtant, Michelin continue d'investir à l'étranger : nouvelle usine de tourisme camionnette au Brésil ; nouvelle usine en Inde ; doublement des capacités poids lourd et tourisme camionnette en Chine, mais pas grand-chose pour l'Europe et notamment la France.

La question est :

que va-t-il faire des 1 387 000 000 d'euros ? Ne vont-ils pas servir à de nouvelles restructurations et à la rémunération des actionnaires ?...

Une autre politique industrielle :

Si nous voulons assurer notre avenir et celui de nos enfants, il nous faut une autre politique industrielle. On sait que Michelin travaille en collaboration avec d'autres partenaires sur la voiture de demain.

Quelles en seront les retombées pour les usines Clermontoises ?

Cela pourrait permettre de lancer de nouvelles fabrications et ainsi créer des emplois. Pour ce faire, il faudrait une autre répartition des richesses, Michelin y est-il prêt ?...

.../...

**Mardi 23 Mars
à 10 heures**

**pour les retraites, l'emploi
et les salaires.**

**Tous les salariés sont
invités à défiler sous la
banderole CGT Michelin en
tenue de travail.**

Négociation au rabais des risques psychosociaux

La direction Michelin a convoqué les organisations syndicales à participer à des réunions de négociation portant sur les risques psychosociaux comme l'y incite la directive ministérielle.

Après quatre séances de négociation qui nous rapprochent de la fin de celle-ci, nous constatons que les propositions de la direction ne sont pas à la hauteur des enjeux. Face à une situation appelée à s'intensifier dans l'avenir, et dépendant en grande partie des choix stratégiques de l'entreprise, notamment de l'organisation du travail, la direction ne nous propose qu'un semblant de détection et de traitement de ces risques.

Alors que la CGT revendiquait :

- L'envoi d'un questionnaire complet et anonyme à chaque salarié de l'entreprise, afin d'avoir un état des lieux le plus précis possible, comme l'on fait certains grands groupes.
- Plus de moyens octroyés aux CHSCT pour évaluer ces risques, les faire inscrire au document unique (document légal et obligatoire répertoriant tous les risques) et proposer des plans d'action correctifs.
- Un engagement fort de l'entreprise à éliminer ces risques et non pas les gérer, en acceptant de discuter de son organisation du travail.

Pour toute réponse, Michelin nous impose un groupe d'évaluation pluridisciplinaire ne comprenant que deux membres représentants du personnel, la médecine du travail et six personnes désignées par l'entreprise. **La neutralité d'un tel groupe n'est pas garantie et cela n'augure rien de bon pour un traitement réel des risques psychosociaux.**

ECHO D'ATELIER

Actuellement, au sein de la MFPM se déroulent des négociations sur les risques psychosociaux.

Sur le site de Cataroux, un médecin du travail (doctoresse) a sa méthode pour régler les problèmes, avec certains salariés fragiles, avec des réflexions mal venues :

« A chaque fois, que vous éternuez, vous êtes en accident de travail, l'usine ne vous gardera pas. »

La CGT ne peut accepter de tels propos venant de la part d'un médecin du travail, qui nuisent à la santé des salariés déjà fragilisés.

Je me syndique :

Nom-Prénom

Adresse

.....

Atelier - Service

Bulletin à remettre à un délégué CGT ou à expédier
à Syndicat CGT Michelin - Maion du Peuple -
Place de la Liberté - 63000 Clermont-Fd



Site Internet de la
CGT Michelin :
www.cgtmichelin.fr/

Mail :
cgt.michelin@wanadoo.fr